



**HAL**  
open science

**Licence professionnelle Systèmes audiovisuels  
numériques**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Systèmes audiovisuels numériques. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02038313

**HAL Id: hceres-02038313**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038313>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Systemes audiovisuels numériques

de l'Université Paris-Est  
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Systèmes audiovisuels numériques

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-5 Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP150007491

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université Paris-Est Marne-la-Vallée (Champs-sur-Marne) et Institut National de l'Audiovisuel (Bry-sur-Marne).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Partenariat académique avec l'Institut National de l'Audiovisuel (INA).

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle proposée par l'Institut francilien de sciences appliquées (IFSA), forme des responsables de l'administration de réseaux informatiques pour l'audiovisuel numérique, des responsables qualité d'une régie de production et des responsables de la maintenance des serveurs numériques de production et de diffusion. Les connaissances et les compétences attendues sont d'assurer la maintenance des équipements informatiques dédiés aux applications audiovisuelles numériques, de connaître la structure de la chaîne de production audiovisuelle, son architecture technique et l'organisation des flux de médias, les formats et les normes des fichiers audio et vidéo, de choisir, installer et configurer les matériels et logiciels pour une utilisation audiovisuelle et de les utiliser pour assurer une bonne conservation, transmission et sauvegarde de l'information.

Parmi les formations autour de l'audiovisuel, cette licence professionnelle (LP) est originale par son orientation vers les réseaux informatiques dédiés aux flux audiovisuels.

Elle accueille 20 étudiants par an sous le seul régime de l'alternance, très majoritairement en apprentissage.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La région parisienne présente une forte densité d'entreprises audiovisuelles (notamment les chaînes de télévision, mais aussi les diffuseurs, les sociétés de post-production...), permettant un placement aisé des étudiants en apprentissage, ainsi qu'à l'issue de leur formation (la plupart d'entre eux sont embauchés en région parisienne).

L'université est très proche géographiquement de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), son partenaire pédagogique.

Le programme pédagogique est bien construit et équilibré, y compris dans la place des périodes en entreprise (montant en puissance au cours de la formation) et le projet tuteuré, réalisé dans l'entreprise d'accueil en première partie de formation. Le volume présentiel atteint 511 heures ; ce qui est supérieur à la moyenne des licences professionnelles.

Les intervenants professionnels assurent 200 heures dans la formation, tandis que 220 heures sont effectuées par les formateurs de l'INA et seulement 91 heures sont assurées par des enseignants de l'université. En outre, aucun enseignant-chercheur n'intervient dans la formation. Les professionnels sont bien impliqués dans la formation, leur participation s'étend au-delà de leurs seuls enseignements : participation au jury, tutorat et conseil d'orientation.

Le partenariat avec l'INA est particulièrement riche (enseignement, locaux, admission...) et pertinent. Il est regretté la très faible implication des enseignants de l'université dans les enseignements et l'absence d'enseignant-chercheur.

L'insertion professionnelle est bonne. Selon les données de l'observatoire (enquête ministérielle de 2010), 82 % des diplômés (9/11) sont en emploi 30 mois après l'obtention du diplôme. Deux étudiants sur les 13 répondants à l'enquête ont poursuivi leurs études. On ne connaît pas le type de poursuites d'études, et rien n'indique dans le dossier l'adéquation des emplois à la formation.

Bien qu'accessible à différentes formations (licences, DUT *Services et réseaux de communication*, BTS), cette licence professionnelle recrute principalement parmi les BTS *Audiovisuel*, avec une attractivité correcte (environ 120 candidatures pour 20 places).

Le pilotage de la formation est assuré par un responsable de l'UPEM et un responsable de l'INA. L'équipe pédagogique est réunie chaque année. Il est fait mention d'un conseil d'orientation comprenant des professionnels mais ce conseil n'est réuni que « tous les deux-trois ans ». Il n'est pas fait mention d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Le dossier est souvent confus et les informations données difficilement exploitables. En particulier, le tableau d'indicateurs en fin de dossier, présente de nombreuses incohérences.

- Points forts :

- La formation par l'alternance.
- Le partenariat avec l'INA.
- Une formation originale dans ses objectifs.

- Points faibles :

- Un nombre insuffisant d'heures de cours assurées par les universitaires et l'absence d'enseignant-chercheur dans la formation.
- L'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- L'absence de suivi qualitatif du devenir des étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Quelques pistes de réflexions peuvent être engagées :

- Prendre des contacts avec des enseignants-chercheurs de l'Université afin de les impliquer dans cette LP.
- Mettre en place des dispositifs pour attirer des étudiants issus de L2, avec la mise en place d'une unité d'enseignement d'harmonisation leur permettant d'intégrer ce cursus.
- Mieux suivre le devenir des anciens étudiants.



# Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

### **Systemes audiovisuels numériques**

#### **Points faibles et recommandations :**

- *L'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants :*

les enseignements sont évalués par les étudiants en fin de formation académique par l'intermédiaire d'un questionnaire écrit suivi d'une réunion avec le responsable de formation permettant de faire la synthèse des réponses aux questionnaires et de faire remonter les éventuels problèmes survenus en cours d'année et les améliorations possibles.

- *L'absence de suivi qualitatif du devenir des étudiants / Mieux suivre le devenir des anciens étudiants :*

Le suivi des étudiants se base sur les données fournies par L'OFIPE (service de l'université en charge du suivi de l'insertion professionnelle des étudiants). Ces statistiques n'indiquent que le secteur d'activité et pas le type de poste occupé.

- *Mettre en place des dispositifs pour attirer des étudiants issus de L2, avec la mise en place d'une unité d'enseignement d'harmonisation leur permettant d'intégrer ce cursus :*

La licence comporte déjà un enseignement de 28h de remise à niveau (en informatique ou en audiovisuel) différencié en fonction du parcours antérieur du candidat. Le comité de sélection veille à diversifier autant que possible l'origine des étudiants et les résultats montrent que l'enseignement de remise à niveau est suffisant pour assurer une bonne intégration dans la formation et la réussite au diplôme.

Gilles ROUSSEL  
Président  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

